

ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE

Pierre Jarlier, Maire de Saint-Flour – Président délégué de l'APVF

Auditionné par : Pierre Creuzet, Directeur fondateur Centre-Ville en Mouvement ;
Constant Papillon-Amblard, en charge de l'Europe et des collectivités
Laurianne Fabre, Chargée de missions

ÉTAT DES LIEUX EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE :

- Véritable casse-tête pour les maires dans leur mission de redynamisation des cœurs de villes, d'autant plus avec la présente crise
- Programme pour les petites villes de demain est essentiel : car la crise actuelle pour les petites villes est une double peine qui mixent difficultés structurelles et auxquelles se sont ajoutées des difficultés conjoncturelles

LES PROPOSITIONS :

- **Intégrer le Plan Petites Villes de demain au plan de relance :**
 1. Ce programme doit avoir du contenu en terme d'habitat, de patrimoine, commerce, aménagement, numérique : mesures fortes et significatives
 2. Déploiement rapide du programme avec une ingénierie territoriale de qualité
 3. Définir des secteurs d'intervention prioritaires en identifiant les fragilités afin de définir des règles prioritaires en matière de défiscalisation et de commerce
 4. Avoir un système déconcentré à l'échelle de chaque département ou les Préfets auront la main avec les collectivités afin de relier l'action au terrain
- **Redynamiser l'habitat dans les petites villes :**
 1. Pas ou peu de marché de l'habitat dans les petites villes : difficulté de faire venir de nouveau habitants, de nouvelles populations et des investisseurs
 2. Veiller à la mixité sociale car trop de paupérisation des centres-villes
 3. Mettre en place dans ces centres le dispositif Denormandie, en lien avec les ORT
 4. Donner aux petites villes qui répondent aux critères du plan Petites Villes de Demain l'accès au dispositif ORT ► synchroniser les mesures de l'État et éviter les mesures administratives trop lourdes
 5. Coordonner et simplifier les procédures entre les différents dispositifs de soutien aux centres-villes

- **Faire de l'urbanisme un élément de la transition commerciale et foncière :**

1. S'accorder avec les propriétaires sur la maîtrise foncière : mettre en place un outil législatif qui permette de faciliter ces opérations de revitalisation du commerce et de l'habitat
2. Créer des opérations mixtes d'accueil de logements sociaux et relancer l'accession à la propriété afin d'installer la mixité sociale dans les centres
3. Appui fiscal et financier pour recréer du marché immobilier : il faudrait que les bailleurs sociaux puissent investir et que le nouvel accédant bénéficie d'allègements fiscaux

- **Favoriser la mise en place du e-commerce dans le plan des petites villes :**

1. La crise montre de nouvelles façons de consommer : intégrer la numérisation dans ces nouvelles mutations
2. Capacité d'ingénierie professionnelle afin de faciliter l'accès aux commerçants à ces processus de digitalisation
3. Rendre plus pérenne les modes d'achats en ligne, les systèmes de livraison à domicile et les drives
4. Ville de Saint-Flour : Convention jusqu'au 15 juin avec La Poste pour la livraison à domicile

- **Adapter les petites villes et villes moyennes à l'attrait qu'elles suscitent :**

1. La crise sanitaire actuelle montre un attrait immédiat pour les petites villes et villes moyennes : A Saint-Flour, 10% de population en plus le jour de l'annonce du confinement
2. Qualité de vie supérieure dans les petites villes et villes moyennes : plus d'espace, période de confinement également plus simple que dans les métropoles
3. Importance de relancer l'Agenda Rural : nouvelles attentes auxquelles il faut pouvoir répondre dans les petites villes et villes moyennes, notamment en terme de structures urbaines et d'accueil
4. Les petites villes doivent être complémentaires des métropoles : ce sont des satellites avec une vraie qualité de vie en périphérie des métropoles : vie moins coûteuse, moins de pollution, moins de temps de trajet quotidien
5. Aspect patrimonial : restaurer les anciens centres historiques en couplant architecture et aménagement urbain, la revitalisation passe par une remise sur pied du patrimoine : dispositif Malraux
6. Inciter les petites villes à se doter de protection patrimoniale en instaurant des secteurs sauvegardés
7. Opportunités actuelles de développement des petites villes et villes moyennes

QUESTIONS/RÉPONSES :

Dans de nombreuses villes de France, les marchés ouverts ne sont plus autorisés à ouvrir, c'est le Préfet qui décide d'octroyer ou non des dérogations afin d'autoriser l'ouverture. Comment envisagez-vous la reprise ?

Il faut que l'État autorise la réouverture de l'ensemble des marchés, c'est vital à la reprise. Les marchés apportent aussi de l'animation en centre et en cœur de ville, ils font partie du phénomène d'attractivité et permettent le fonctionnement de nombreux commerces de proximité. Il faut faire confiance aux maires, qui doivent avoir la main sur les décisions afin de faire respecter les règles sanitaires fixées et étaler les surfaces d'exposition si nécessaire mais aussi dans le plan de relance de leurs centres-villes.

"Pour le commerce, on a besoin d'un plan massif de relance du commerce traditionnel, qui encore une fois a subi la double peine"